



## **Minéraux rares Quest Ltée.**

### **BÉCANCOUR ACCUEILLERA LE NOUVEAU COMPLEXE DE TRAITEMENT DE TERRES RARES DE QUEST**

*Quest s'engage à travailler de près avec la communauté de Bécancour*

**BÉCANCOUR, le 5 novembre 2013 – Minéraux rares Quest Ltée. (TSX; NYSE MKT : QRM)** est heureuse d'annoncer que, suite au récent dévoilement des résultats de l'étude de préfaisabilité (ÉPF) approfondie pour son projet intégré d'extraction et de traitement de terres rares de la Zone-B de Lac Strange, la société a choisi le parc industriel de Bécancour pour sa future usine hydrométallurgique. Le complexe prévu de 1,3 milliard de dollars devrait employer plus de 500 Québécois durant sa phase de construction et créer plus de 300 emplois à temps plein lors de l'entrée en fonction de l'usine en 2017.

« Nous sommes fiers de nous joindre à la communauté de Bécancour et nous nous réjouissons à l'idée de bâtir une relation ouverte et mutuellement profitable avec nos nouveaux voisins pour de nombreuses années à venir », a confié Peter Cashin, président et chef de la direction de Quest. « L'annonce d'aujourd'hui marque le début d'un dialogue au cours duquel nous avons l'intention de travailler avec toutes les parties concernées pour mettre sur pied une usine environnementalement durable qui répond aux normes les plus élevées en matière de santé et de sécurité. Comme je l'ai mentionné à plusieurs reprises, l'approbation de ce projet par l'opinion publique, ou son permis social pour fonctionner, est aussi importante pour Quest que de répondre aux exigences réglementaires ou même de les dépasser. C'est dans ce contexte que nous soumettons volontairement notre projet aux fins d'examen par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement du Québec (BAPE). »

Fidèle à son engagement d'ouverture et de transparence, Quest met sur pied un Comité de suivi Quest-Bécancour et invite les leaders de la communauté ainsi que les élus de la région de Bécancour et les représentants des communautés autochtones locales à y participer. Les membres du Comité visiteront l'usine pilote entièrement intégrée de Quest en 2014. Par ailleurs, Quest mettra sur pied une ligne téléphonique directe ainsi qu'un site Web spécifique où les résidents pourront consulter les mises à jour sur le projet, connaître les dates de rencontres communautaires prévues concernant le projet, et obtenir des réponses à leurs questions ou leurs préoccupations rapidement.

« L'une des raisons pour lesquelles nous avons choisi Bécancour pour la construction de notre usine de traitement est la présence d'une main-d'œuvre hautement qualifiée possédant une vaste expérience dans les industries lourdes », a ajouté M. Cashin. Quest devrait embaucher des technologues, des ingénieurs, des métallurgistes et des géologues détenant des diplômes d'études postsecondaires, supérieures ou de troisième cycle. Nous emploierons également du personnel administratif et de soutien possédant des diplômes de premier cycle ou d'études supérieures, au sein de nos services des finances, des ressources humaines, de l'approvisionnement et de nos

services d'urgence. D'autre part, nous aurons besoin d'un grand nombre de techniciens. (Voir le tableau 1 en annexe pour la répartition des emplois par catégorie).

L'investissement est cohérent avec les résultats positifs de l'ÉPF publiée par Quest le 23 octobre dernier. Tel qu'indiqué dans l'ÉPF, Quest est d'avis que son gisement de la Zone-B de Lac Strange, situé dans le nord du Québec, deviendra l'un des projets miniers d'éléments de terres rares lourdes (ÉTRL) les plus importants et de plus haute qualité au monde, et que l'usine de traitement dont la construction est prévue à Bécancour deviendra la première usine du genre en Amérique du Nord et l'une des plus avancées au monde sur le plan technologique. Le but de Quest est d'offrir au marché mondial en croissance, à la recherche d'intrants manufacturiers essentiels, un approvisionnement sûr et fiable d'éléments des terres rares (ÉTR), étant donné les aléas de la tarification et de la disponibilité d'ÉTR provenant de la Chine, qui est actuellement la principale source d'ÉTR au monde.

Dans le cadre de la conférence de presse en présence de représentants gouvernementaux incluant le nouveau maire de Bécancour, M. Cashin a mentionné : « Ce projet québécois a tout pour devenir la pierre d'assise d'un nouveau secteur industriel d'importance mondiale en Amérique du Nord, capable de pallier le déficit chronique de l'offre en éléments de terres rares lourdes et d'yttrium (ÉTRL+Y) sur une longue période ».

L'ÉPF de Quest prévoit que le minerai en vrac expédié depuis le projet minier d'ÉTRL de Quest, situé dans la Zone-B de Lac Strange dans le nord-est du Québec, sera transformé à l'usine de Bécancour en quatre produits séparés – un mélange d'oxyde concentré de ÉTRL+Y, du sulfate de zirconium basique à haute pureté (en vue d'une transformation ultérieure), de l'oxyde de niobium à haute pureté, ainsi qu'un mélange de double concentré de sulfate de terres rares légères. L'étude de préfaisabilité prévoit également que l'usine de traitement comprendra un bâtiment de stockage du soufre, une usine d'acide, une usine d'extraction par solvant, ainsi que des systèmes auxiliaires de stockage et de support du minerai. Les installations de confinement des résidus comprendront une structure de stockage des résidus ainsi que le bâtiment de déshydratation et les bassins de retenue, en plus de la tuyauterie entre les deux lots. (Voir le tableau 2 en annexe pour un plan détaillé du plan d'implantation de l'usine hydrométallurgique).

Sa construction devrait commencer en 2016, l'ouverture est prévue en 2017 et la livraison des premiers produits devrait se faire l'année suivante.

« Suite aux consultations préliminaires que nous avons eues avec les intervenants, nous sommes conscients des préoccupations concernant l'impact du site d'élimination des résidus et des sous-produits issus du traitement des éléments des terres rares, comme l'uranium et le thorium », a conclu M. Cashin. « J'aimerais souligner que nous adoptons des pratiques environnementales exemplaires quant à l'élimination des résidus et que notre empreinte, comparativement à celle des sources naturelles de radiation, est bien en-deçà des limites acceptables et qu'elle est inférieure à celle d'usines existantes ou projetées au Québec et ailleurs. »

Veillez vous référer au site [www.questrareminerals.com](http://www.questrareminerals.com) pour en apprendre plus sur l'ÉPF.

### **À propos de Minéraux rares Quest**

*Minéraux rares Quest Ltée (« Quest ») est une entreprise d'exploration canadienne axée sur l'identification et la découverte de nouveaux gisements significatifs de terres rares. Elle se concentre actuellement sur son projet phare, la propriété du Lac Strange, (terres rares-zirconium-niobium) au nord-est du Québec. Quest est cotée au TSX ainsi qu'au NYSE MKT sous*

le symbole « QRM » et est dirigée par des gestionnaires et une équipe technique très respectés, avec un historique prouvé dans la découverte de nouvelles mines. Quest croit que son projet Lac Strange a le potentiel de devenir un important producteur d'éléments de terres rares (ETR). L'exploration de Quest a mené à la multiplication par deux du tonnage du gisement de la Zone B sur la propriété du Lac Strange. En 2012, Quest a soumis un instrument national 43-101 conforme à l'estimation des ressources minérales mesurées, indiquées et inférées sur le gisement de la Zone B, et a complété une évaluation économique préliminaire (EEP) pour le gisement de la Zone B. De plus, Quest a annoncé la découverte d'une importante nouvelle zone de minéralisation de terres rares sur son projet de Lac Misery, approximativement 120 km au sud de son projet de Lac Strange. Quest poursuit ses recherches d'opportunités de haute valeur à travers l'Amérique du Nord.

### **Énoncés prospectifs**

Ce communiqué contient des déclarations qui peuvent constituer de l'« information prospective » ou des « déclarations prospectives » au sens de la législation canadienne et américaine applicable en matière de valeurs mobilières. L'information et les déclarations prospectives peuvent inclure, entre autres, des déclarations concernant les plans futurs, les coûts, les objectifs ou les performances de Quest, ou des hypothèses qui sous-tendent tout ce qui précède. Dans ce communiqué, des mots tels que « peut », « serait », « pourrait », « fera », « probable », « croire », « s'attendre à », « anticiper », « avoir l'intention », « planifier », « estimer » et des mots similaires et leur forme négative, servent à identifier les déclarations prospectives. Les énoncés prospectifs ne doivent pas être interprétés comme des garanties de rendement ou de résultats futurs et ne sont pas nécessairement des indications exactes à savoir si, à quel moment ou par qui, telle performance future sera atteinte. Aucune assurance ne peut être donnée que les événements anticipés dans l'information prospective se produiront, ou que si l'un d'eux se produit, quels avantages en tirera Quest. Tout énoncé prospectif est basé sur l'information disponible au moment donné ou de la bonne foi de la direction au sujet d'événements futurs qui sont assujettis à des risques, de l'incertitude, de la présomption et d'autres facteurs imprévisibles, plusieurs d'entre eux étant indépendants de la volonté de Quest. Ces risques et incertitudes incluent, mais ne se limitent pas à ceux qui sont écrits dans le formulaire d'information annuel de Quest daté du 25 janvier 2013 sous la rubrique « Facteurs de risque » et dans le rapport de gestion de Quest pour l'année fiscale terminée le 31 octobre 2012 sous la rubrique « Facteurs de risque ». Ces deux documents sont disponibles sur les sites Internet SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)) et EDGAR ([www.sec.gov](http://www.sec.gov)). Ces risques peuvent générer des événements réels ou des résultats qui peuvent différer de façon significative de ceux projetés. Quest n'a pas l'intention de mettre cet énoncé prospectif à jour pour refléter des événements futurs, à moins d'en être contraint par la loi.

### **Pour des informations additionnelles, veuillez contacter :**

Marc-André Deschênes  
Consultant senior  
HATLEY Conseillers en stratégie

Courriel : [madeschenes@hatleystrategies.com](mailto:madeschenes@hatleystrategies.com)  
Tel : (514) 212-5453  
URL : [www.questrareminerals.com](http://www.questrareminerals.com)

## ANNEXE

**Tableau 1 : Répartition des emplois potentiels**

<b>Emplois</b>	<b>Activités de l'usine de traitement</b>				<b>Activité minière</b>	<b>Infrastructures et administration générale</b>	<b>Total</b>
	Ingénierie et entretien	Santé et sécurité	Usine	Chaîne d'approvisionnement			
Direction	0	0	1	0	1	6	<b>8</b>
Professionnels	6	2	8	1	6	1	<b>24</b>
Techniciens	22	2	49	6	23	9	<b>111</b>
Superviseurs	4	0	9	3	22	10	<b>48</b>
Main d'œuvre qualifiée et semi-qualifiée	75	0	167	4	263	62	<b>571</b>
Administration et soutien	2	8	0	12	9	41	<b>72</b>
<b>Total</b>	<b>109</b>	<b>12</b>	<b>234</b>	<b>26</b>	<b>324</b>	<b>129</b>	<b>834</b>

**Tableau 2 : Plan d'implantation de l'usine métallurgique**

